

LE LAC DE PEYROLLES

UNE BASE DE LOISIRS AU CŒUR DU PAYS D'AIX

C'est un lieu naturel de 78 hectares géré par la Métropole.

Agencé dans le respect de l'environnement, le site compte de nombreux atouts pour vous accueillir toute l'année!



Des activités pour tous les goûts



UN AQUAPARC*

véritable aire de jeux installée sur l'eau sous forme d'un parcours d'éléments gonflables de 1000 m². Location de Canoé Kayak 2-3 places.

+ dinfos: 06 09 76 73 59 www.aquapark-aix-en-provence.com



CLUB NAUTIQUE DU PAYS D'AIX*

dès 10 ans venez pratiquer l'aviron et le kayak avec un encadrement sportif qualifié.

+ d'infos :

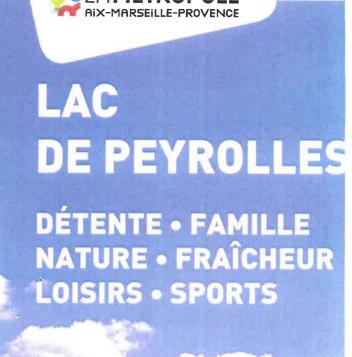
Cercle Nautique du Pays d'Aix 04 42 96 36 91 contact@cerclenautiquedupays-

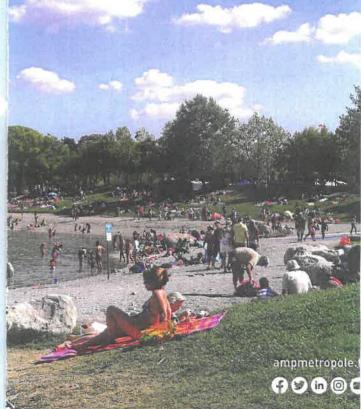


UN TÉLÉSKI NAUTIQUE*

où les pratiquants du jour et les riders expérimentés vont se réjouir de ce câble de 730 m unique dans le département

+ d'infos: Jérémy 06 75 26 67 95 peyrolles13@exoloisirs.com









DES AIRES DE JEUX 4 aires de jeux satisferont le plus grand nombre, des plus petits (à partir de 3 ans) aux plus sportifs!





DES TERRAINS DE SPORTS 2 terrains de beach volley, 1 terrain de beach soccer.



UNE AIRE DE JEUX D'EAU de 600 m² délimitée en 3 zones afin de répondre aux besoins et envies du plus grand nombre (jours douverture correspondant à la période de surveillance de la zone de baignade).





NE PATAUGEOIRE 2500 m² avec ses zones nbragées et aménagées de bles de pique-nique, afin que s tout-petits puissent profiter einement de la baignade en ute sécurité.

UNE ZONE DE FITNESS regroupant 8 ateliers différents donne à tous la possibilité de développer et d'entretenir ses capacités physiques dans l'environnement privilégié du Lac de Peyrolles.



A PÊCHE*

érée par la Fédération de Pêche es Bouches-du-Rhône arte à l'année, à la semaine ou à la urnée : possibilité d'achat en ligne ur le site www.cartedepeche.fr

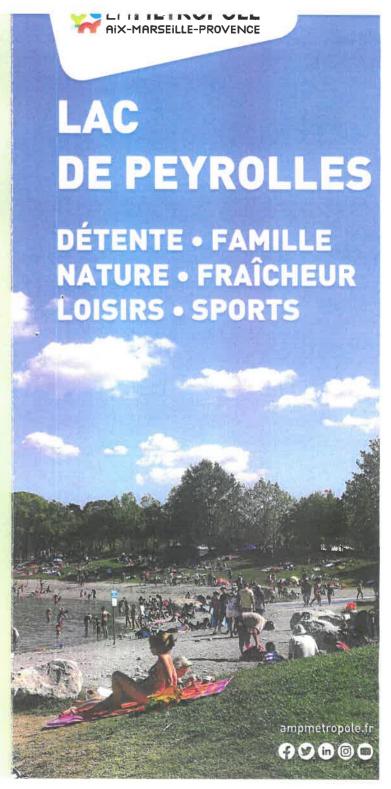
d'infos:

4 42 26 59 15 eche13.fr lpeche13@free.fr.





UN PARCOURS DE SANTÉ de 8 ateliers aménagé sur le sentier faisant le tour du lac. Cette activité permettra de conjuguer découverte du site avec activité physique.



PÉRODES DE SURVEILLANCE DE LA BAIGNADE

MAI	NIUL	JUILLET	AOÛT
L 1	J 1	S 1	M 1
M 2	V 2	D 2	M 2
M 3	5 3	L 3	J 3
14	D 4	M 4	V 4
V 5	L 5	M 5	S 5
5 6	M 6	J 6	D 6
D 7	M 7	V 7	L 7
L 8	J 8	5 8	M 8
M 9	V 9	D 9	M 9
M 10	5 10	L 10	J 10
J 11	D 11	M 11	V 11
V 12	L 12	M 12	S 12
S 13	M 13	J 13	D 13
D 14	M 14	V 14	L 14
L 15	J 15	S 15	M 15
M 16	V 16	D 16	M 16
M 17	S 17	L 17	J 17
J 18	D 18	M 18	V 18
V 19	L 19	M 19	5 19
S 20	M 20	J 20	D 20
D 21	M 21	V 21	L 21
L 22	J 22	5 22	M 22
M 23	V 23	D 23	M 23
M 24	5 24	L 24	J 24
J 25	D 25	M 25	V 25
V 26	L 26	M 26	5 26
S 27	M 27	J 27	D 27
D 28	M 28	V 28	L 28
L 29	J 29	S 29	M 29
M 30	V 30	D 30	M 30
M 31		L 31	J 31

- Baignade à vos risques et périls
- Surveillance de 11h à 19h

BAIGNADE À VOS RISQUES ET PÉRILS en dehors des périodes et heures de surveillance et en l'absence de flamme.

BAIGNADE INTERDITE AU-DELÀ DE LA ZONE DE BAIGNADE AMÉNAGÉE



Informations générales

LA BAIGNADE

- La baignade est autorisée uniquement dans la zone aménagée délimitée par les bouées jaunes.
- La baignade est surveillée de 11h à 19h dans la zone aménagée en fonction du planning affiché au poste de secours. En dehors de cette période, la baignade est aux risques et périls des usagers.
- Une ligne d'eau installée à l'intérieur de la zone aménagée délimite la zone petit bain «1m50 de profondeur maximum».
- Surveillez vos enfants en permanence quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau, désignez un seul adulte responsable de la surveillance.
- S'ils ne savent pas nager, équipez vos enfants de brassards adaptés à leur taille, leur poids et leur âge.
- La pataugeoire est réservée aux enfants de moins de 6 ans sous la responsabilité d'un adulte.
- Attention ce site est une ancienne carrière, les berges sont abruptes et rapidement profondes!

LE PARKING

- Du 1 au 31 aout 2023 le parking est payant de 9h à 18h
- Tarifs : voiture 4€ / entrée limitée aux véhicules de moins de 2m, deux-roues 3€ / jour.
- Gratuit le reste de l'année.

NE SONT PAS AUTORISÉS

- La présence, la circulation des chiens et autres animaux domestiques même tenus en laisse ;
- L'allumage des feux et l'utilisation de barbecues ;
- La circulation des véhicules à moteur ;
- Toutes embarcations de sport ou de plaisance (pédalo, paddle, ..);
- Tout baigneur vêtu de bermuda, pantalon court, justaucorps, robe, jupe.
 Seuls les maillots type short, boxer et slip de bain pour les hommes et les maillots de bain « une pièce sans manche » ou « deux pièces » et les maillots jupette intégrée pour les femmes sont autorisés.



LAC DE PEYROLLES

Route de la Durance - RD 62 - 13860 Peyrolles en Provence

Renseignements 04 42 93 91 39 - www.ampmetropole.fr

PLAN D'AMÉNAGEMENT DU LAC DE PEYROLLES

Beach soccer



Baignade interdite